

INFOS JUILLET 2015

CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi : de 15h00 à 17h30

Samedi : de 10h00 à 12h00. Fermeture le mercredi

La Mairie sera fermée

Le lundi 13 juillet

Les samedi 1^{er} - 8 et 22 août

NOUVEAUTE - INVITATION BANQUET DES AINES 2015

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir de vous convier au traditionnel repas des aînés, en musique, qui aura lieu

Le Samedi 10 octobre 2015

ATTENTION, il n'y aura plus d'invitation personnalisée.

Il vous appartient de vous inscrire dès à présent en Mairie, au 03.21.93.70.98 (avant le 18 septembre). Sachez que le repas est gratuit pour les personnes ayant 60 ans dans l'année. Si votre conjoint ou conjointe n'a pas l'âge requis, aucun problème, il (ou elle) pourra vous accompagner moyennant une contribution qui sera fixée après le repas (environ 25€).

SOIREES PETANQUE

Tous les **jeudis à partir du 9 juillet, et jusqu'au 30 juillet**, venez jouer à la pétanque de 20h00 à 22h00, sur le terrain multi sports salle polyvalente. Seul, en couple, entre amis, en famille....pas de compétition, juste un moment de convivialité pour passer un moment de détente dans la bonne humeur.

BROCANTE DU 15 AOÛT

Les inscriptions sur plan pour la brocante du 15 Août se feront uniquement les samedis matins de 8 h 00 à 12 h 00 (Salle de la Bibliothèque). Téléphone 03.21.95.63.40/06.14.98.01.94. Se munir d'une pièce d'identité. Tarif inchangé 7 € les 5 mètres.

ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

La loi sur l'Eau du 30 décembre 2006 impose aux communes de définir les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif. Pour répondre à cette exigence réglementaire, un projet de zonage d'assainissement a été élaboré pour la commune, et sera soumis à **enquête publique du 7 septembre au 9 octobre** prochain. La population est invitée à participer à la **réunion publique** d'information qui aura lieu le **Vendredi 4 septembre à 19h** à la Salle Polyvalente de Campagne lez Wardrecques. Des permanences en Mairie auront également lieu aux dates suivantes : lundi 7 septembre de 9h à 12h / mercredi 16 septembre de 14h à 17h et le samedi 3 octobre de 9h à 12h.

SITE INTERNET MAIRIE

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la Mairie à l'adresse suivante :

<http://www.campagne-lez-wardrecques.fr>.

Vous y trouverez toutes les informations utiles, des photos....et de nombreuses autres choses

LES INFOS DE LA BIBLIOTHEQUE

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque sera uniquement ouverte le mercredi de 14h à 15h30. Elle sera **fermée du jeudi 27 août au lundi 7 septembre**.

Réouverture le mardi 8 septembre aux horaires habituels. Si vous souhaitez emporter des romans durant les vacances, nous vous invitons à venir nous rendre visite, nous avons acheté de nouveaux ouvrages, il n'y a pas de cotisation à payer à Campagne lez Wardrecques, c'est toujours gratuit !

ELAGAGE, ECHARDONNAGE ET NETTOYAGE DES CANIVEAUX

Tout le monde doit le savoir, maintenant, l'échardonnage est obligatoire avant le 14 Juillet. Nous souhaitons qu'un effort soit fait en ce qui concerne l'égavage des haies, en particulier celles qui débordent sur les trottoirs et gênent la circulation des piétons ou la visibilité des automobilistes.

Et pour les caniveaux, le règlement sanitaire départemental dit que chaque riverain est responsable de la partie de trottoir située devant son habitation, ne jetez pas les poussières ni dans le regard avaloir ni sur le trottoir du voisin et encore moins dans les fossés.... Par la même occasion il convient de ne pas stocker dans votre propriété, des déchets végétaux susceptibles, à l'état de putréfaction, d'incommoder le voisinage ni de les déposer sur des parcelles contiguës qui ne vous appartiendraient pas, comme nous le constatons dans diverses rues de la commune : la déchetterie est à votre disposition.

HORAIRES D'ETE DE LA DECHETTERIE

Depuis le lundi 14 avril les horaires de la déchetterie sont les suivants :

Lundi : fermée au matin et 13h30 à 18h45

Du mardi au samedi : 9h00 à 11h45 et 13h30 à 18h45

Dimanche : fermée

DISPONIBILITES DE LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente est libre aux dates suivantes :

- Août : 1^{er} et 2 / 8 et 9
- Septembre : 5 et 6 / 12 et 13 / 26 et 27
- Novembre : 7 et 8 / 14 et 15 / 21 et 22
- Décembre : 5 et 6 / 12 et 13 / 26 et 27

DIVAGATION DES ANIMAUX

Le règlement sanitaire départemental du Pas de Calais stipule dans son article 89A - section 2 que : « Il est interdit de laisser divaguer les animaux dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Il est également interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs et jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique qu'autant qu'ils sont tenus en laisse. » Leurs fonctions naturelles doivent être ramassées par leurs propriétaires. La commune a renforcé ce règlement par un arrêté municipal en date du 26 juin 1989.

UNICEF

En vertu de la loi du 7 août 1991 (art3 alinéa 1), l'UNICEF France, association régie par loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, souhaite entreprendre une campagne d'information auprès du grand public dans la commune du 24 août au 3 octobre 2015 à raison de 6 jours maximum sur cette période. Une équipe, clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'UNICEF, ira à la rencontre des personnes à leur domicile aux horaires prévus à cet effet, entre 12h00 et 21h00 afin d'obtenir de nouvelles adhésions. Il n'y aura ni collecte d'argent en espèces ou en chèques, ni distribution de prospectus.